

Assistant de Régulation Médicale

Diplôme de niveau IV

Mise à jour 18/09/2026



L'Assistant de Régulation Médicale est le 1^{er} maillon de la chaîne de secours en régulant les appels d'urgence médicale.

Accueillir, écouter et analyser les appels d'urgence est sa mission qu'il doit assurer avec efficacité et rapidité pour orienter au mieux les personnes qui sollicitent le SAMU ou centre 15. Il doit être capable à la fois de gérer son stress mais aussi celui de son interlocuteur.

Il collabore activement, et sous délégation des médecins régulateurs pour apporter la réponse la plus appropriée.

« Pour celui qui appelle, c'est la première fois. Pour vous, ce sera la centième. Et rien ne doit changer » témoignage d'un ARM

Voies d'accès, de sélection

Formation initiale :

- Avoir 18 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation ;
- Avec le baccalauréat (ou un titre de niveau 4) : admission sur entretien ;
- Sans le baccalauréat : justifier de 3 ans d'expérience professionnelle à temps plein : admission sur entretien

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) :

Au titre de la VAE, le CFARM du CHRU de Nancy intervient comme centre organisateur :

- il réunit le jury et délivre le diplôme d'assistant de régulation médicale.

L'accompagnement à la constitution du dossier relève d'un organisme accompagnateur distinct, choisi par le candidat.

Contenu du programme

Bloc 1 — Traitement de l'appel

Accueil de l'appel et identification de la demande

Recueil et hiérarchisation des informations utiles

Restitution au médecin régulateur

Communication professionnelle et gestion des réactions comportementales

Anglais professionnel

Bloc 2 — Mobilisation et suivi des moyens

Parcours de soins et ressources mobilisables sur le territoire

Engagement des moyens sur décision médicale

Suivi de l'intervention jusqu'à son terme

Bloc 3 — Traitement des informations, qualité et sécurité

Traitement, traçabilité et transmission des informations de régulation

Outils numériques et systèmes d'information de la régulation

Démarche qualité, sécurité et gestion des risques

Bloc 4 — Situations exceptionnelles

Dispositifs prévisionnels de secours

Fonctionnement en situation dégradée

Situations sanitaires exceptionnelles

Les + du CFARM Interprofessionnalité et collaboration avec tous les SAMU de France.

Suivez-nous : Facebook et <https://www.chru-nancy.fr>

Coût

Frais de concours

50 €

Formation

8000 €

Financement des frais de formation possible.

S'adresser au secrétariat.

Durée

10 mois

Cours en présentiel :

- théorie : 50%

- stages : 50%

1 rentrée

Inscription à partir de janvier, dépôt de dossier avant la mi-mai

Salaire de base

1500-1600€/mois

(en fonction des établissements)

Contact

Tel : 03 83 85 25 70

Mail :

cfarm@chru-nancy.fr

7h45-11h30 / 12h30-16h15

Lieu

Tour Marcel Brot

1 rue Joseph Cugnot

54000 NANCY

Formation inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles

Code RNCP : RNCP38448

Certificateur : Ministère de la santé et de la prévention

Date d'échéance de l'enregistrement : 01/01/2029



CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL UNIVERSITAIRE NANCY

Centre de Formation d'Assistants de Régulation Médicale

Tour Marcel Brot, 2^e étage 1, rue

Joseph Cugnot 54000 NANCY

Téléphone : 33 (0)3 83 85 25 70